

Plans de gestion du Conservatoire du littoral

Site de l'estuaire de la Loire

Loire-Atlantique



Rive nord : Donges, La Chapelle-Launay,
Lavau-sur-Loire, Bouée, Cordemais

Rive sud : Corsept, Frossay, Le Pellerin

Estuaire de la Loire



Centre-Atlantique Loire-Atlantique

En rive nord : Donges, La Chapelle-Launay, Lavau-sur-Loire, Bouée, Cordemais

En rive sud : Corsept, Frossay, Le Pellerin

Un gestionnaire : le Département de Loire-Atlantique

Le Conservatoire du littoral a confié au Département la gestion de ses terrains.

De multiples partenaires

- le GIP Loire Estuaire
- le Grand Port maritime de Nantes-Saint-Nazaire
- les services de l'Etat
- les collectivités territoriales
- les agriculteurs
- les associations de chasse
- les multiples acteurs de la gestion hydraulique
- l'ONCFS
- les associations naturalistes : ACROLA, LPO...

Une maîtrise foncière contrastée

- Secteur aval : périmètre récent sur lequel aucune acquisition n'a été réalisée par le Conservatoire du littoral
- Secteur centre : forte maîtrise foncière par le Conservatoire
- Secteur amont : présence de multiples propriétaires en complément des propriétés du Conservatoire



- Propriété du Conservatoire du littoral
- Périmètre d'intervention
- Espaces urbanisés
- Réseau routier

Le site de l'estuaire de la Loire est composé de 3 secteurs, bordant le fleuve, de son embouchure, enjambée par le pont de Saint-Nazaire, jusqu'à une trentaine de kilomètres vers l'amont. Il s'inscrit au cœur d'un vaste complexe de zones humides de la façade atlantique, intégrant le lac de Grand Lieu, les marais de Brière et les marais de Guérande. Aussi constitue-t-il une halte essentielle pour les oiseaux migrateurs. Au cœur de la métropole Nantes - Saint Nazaire, le site de l'estuaire de la Loire a la particularité d'être composé d'une succession d'anciennes îles se détachant à peine de l'horizon et retrouvant leur insularité lors de fortes marées.

Repères

Périmètre d'intervention :
4 053 ha

Secteur aval :
280 ha

Secteur centre :
1 636 ha

Secteur amont :
2 137 ha

Propriété du Conservatoire du littoral :
2 702 ha



Un estuaire au cœur des activités humaines

L'estuaire de la Loire est formé de milieux humides d'une grande variété, périodiquement inondés selon les marées. Dans un paysage marqué par les grands aménagements industrialo portuaires (grand port maritime, raffinerie de Donges, centrale thermique de Cordemais...), ce vaste espace naturel est profondément modelé par l'homme. Les rives de la Loire ont été aménagées de longue date, tant pour faciliter la navigation (canal de la Martinière par exemple) que pour assurer leur exploitation agricole ou, plus récemment, la chasse au gibier d'eau.

Des secteurs aménagés le long d'une Loire en constante évolution

Dès le XII^e siècle, l'Homme n'a cessé d'intervenir sur la Loire et ses abords. Il s'agissait d'abord d'« assainir » les marais : étiers, canaux, vannes, chaussées et digues ont structuré le parcours de l'eau, permettant de gagner et gérer des prairies. À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, ce sont les infrastructures portuaires en rive droite de l'estuaire qui ont imprimé leur empreintes sur les paysages et le fonctionnement du fleuve.

Le cours de la Loire a été profondément remodelé par sa chenalisation à l'aube du XX^e siècle afin de permettre la navigation de bateaux à fort tirant d'eau. Alors qu'elle présentait un lit mineur large aux multiples bras, la Loire est ainsi devenue plus étroite et profonde. Le comblement progressif des bras s'est traduit par la disparition de la plupart des îles, laissant la place à de vastes prairies ouvertes.

Des ambiances paysagères contrastées

En amont, la Loire bocagère

Délimité au sud par le tracé rectiligne du canal de la Martinière, ce secteur est irrigué par de nombreux fossés et douves. Un riche patrimoine d'écluses, ponts et autres ouvrages hydrauliques rythme le paysage. Ce secteur marque la transition entre les prairies bocagères de frênes têtards de l'estuaire amont et les vastes prairies salées de l'estuaire maritime.

Au centre, vastes prairies et roselières

L'eau est omniprésente au travers des étiers, des canaux, des fossés, des mares et de la végétation humide constituée de roselières et prés salés. Pour autant, les niveaux d'eau n'y sont pas régulés : en communication directe avec la Loire, les marais sont soumis aux débordements quotidiens. L'horizontalité des paysages et la difficulté d'accès aux rives rendent le fleuve difficile à contempler. Seul l'observatoire Kawamata, du nom de son concepteur, offre un large panorama sur les prairies, dans une ambiance paisible et bucolique. À l'horizon, les cheminées de la raffinerie et de la centrale électrique, ou les clochers de Lavau-sur-Loire et de Bouée, rappellent la présence de l'homme.

À l'aval, la porte sur l'océan

Entre le pont de Paimboeuf et Saint-Nazaire, le lit de la Loire s'étale sur près de 3 kilomètres de large, donnant à voir l'île Saint-Nicolas et le banc artificiel de Bilho. Au nord, le regard porte sur les grues cargos, torchères... Au sud, l'ambiance est à la fois pastorale et maritime : les marais et prairies pâturées sont soulignés par une frange de roselières et de haies de tamaris tandis que les pêcheries de Corsept et Saint-Brévin-les-Pins ponctuent le littoral dominé ici par les vasières.



Espaces bocagers vus du ciel (secteur amont)

Un carrefour biologique

Des dizaines d'espèces végétales protégées s'épanouissent au cœur de l'estuaire, principalement sur les secteurs vaseux ou sablonneux, ainsi que sur les prairies humides : Angélique des estuaires, Scirpe triquètre, Plantain maritime, Arroche à long pédoncule... Les zones humides constituent des sites de reproduction, d'hivernage et d'halte migratoire essentiels pour près de 250 espèces d'oiseaux fréquentant l'estuaire au cours de l'année.

La mosaïque de milieux contribue à l'attractivité globale du site : ainsi, en halte migratoire, le Phragmite aquatique se repose dans les roselières hautes et exploite les scirpaies à proximité pour se nourrir. La multiplicité des habitats est également mise à profit par les espèces piscicoles comme autant de lieux de nourricerie, de développement et de vie (pour le bar, le flet ou la sole). L'estuaire constitue également un enjeu majeur pour la préservation de l'Anguille européenne en danger d'extinction : c'est par cette interface que les civelles colonisent tous les ans le bassin versant. Enfin, les mammifères semi-aquatiques (Loutre d'Europe, Campagnol amphibie...) constituent un enjeu fort pour l'estuaire.



Pêcherie



Prairies et canaux avec la centrale de Cordemais en arrière-plan

Agir pour préserver le site

Le plan de gestion élaboré en 2016 pour les 10 ans à venir, est l'aboutissement d'un long travail de concertation entre les acteurs locaux. Dépassant l'ambition d'une gestion conservatoire des espaces naturels, **il pose les bases d'un véritable projet de territoire estuarien**, à la croisée aussi bien des enjeux écologiques et hydrauliques d'un vaste réseau de zones humides et marais, que des enjeux agricoles pour le maintien d'un élevage extensif.

Le plan de gestion vise à **instaurer un équilibre durable sur un territoire lui-même en mouvement** : évolution du littoral et du fleuve, développement portuaire, modification des pratiques agricoles, essor des activités de loisirs... La préservation des richesses de l'estuaire demande la mise en place de démarches associant le maintien de la diversité des espaces naturels à une valorisation douce des potentiels de découverte du site et un confortement des activités, notamment d'élevage, en vue d'assurer leur pérennité.

Un projet de territoire multi-partenarial

Sur ce site, sensible à de nombreux égards et où les intérêts peuvent être antagonistes, la volonté commune du Conservatoire du littoral et du Département a été d'associer pleinement l'ensemble des acteurs et usagers locaux.

Ainsi, de multiples instances de concertation (ateliers, comités de pilotage, rencontres multi ou bilatérales...) ont été réunies lors de l'élaboration du plan de gestion. Elles ont permis à chacun de s'exprimer lors des phases importantes : réalisation du diagnostic, définition des enjeux et objectifs, élaboration du plan d'actions. Cette dynamique sera poursuivie et amplifiée lors de la mise en œuvre du plan de gestion.

1

Jouer les synergies pour préserver le patrimoine naturel de l'estuaire dans sa diversité

Préserver une mosaïque de milieux naturels

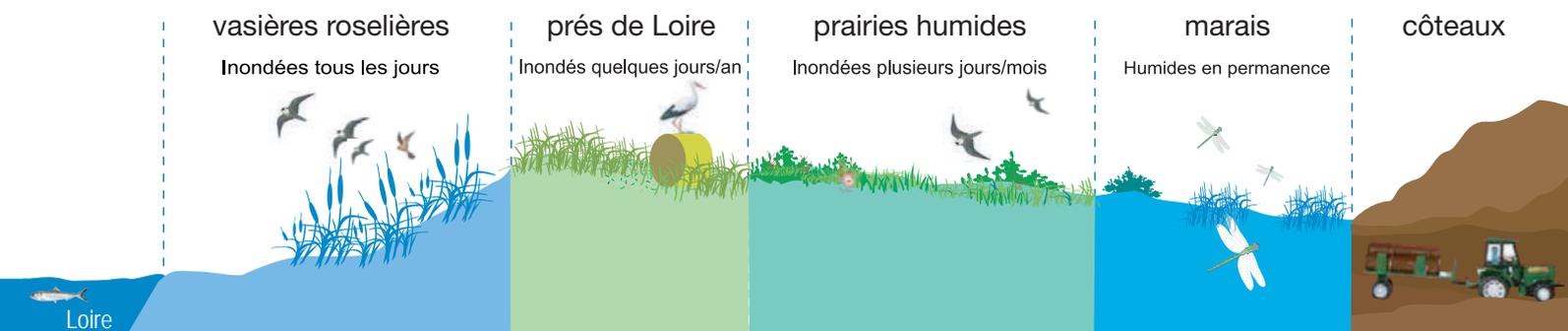
La variation des niveaux d'eau, l'association des eaux douces et salées et les modalités d'exploitation agricole conditionnent la diversité des milieux estuariens : eaux libres, vasières, roselières, marais, prés salés, prairies humides fauchées ou pâturées, canaux, étiers... Grâce à ces gradients de milieux, de nombreuses espèces trouvent des conditions favorables à l'accomplissement de leur cycle biologique.

Quelques exemples d'actions illustrent les principaux leviers pour assurer cette préservation :

► Mettre en place une gestion adaptée des roselières

Les roselières, hautes ou basses, saumâtres ou douces, constituent des habitats majeurs, en particulier pour les fauveltes paludicoles. Leur répartition évolue selon les modifications morphologiques de l'estuaire et les pratiques agricoles. Afin de maintenir de bonnes conditions d'accueil de la faune, en cohérence avec la valorisation agricole, il convient d'initier avec les éleveurs des modes de gestion des roselières adaptés aux contextes, selon les lieux : fauche et/ou pâturage, périodicité...

Gradient des milieux





Rosalie des Alpes



Sarcelle d'hiver

► **Maintenir le bocage et certains boisements**

Sur la partie amont de l'estuaire, le réseau bocager et les boisements offrent des refuges pour de nombreuses espèces (Rosalie des Alpes, chauves-souris, etc.). Il est donc nécessaire de sensibiliser les exploitants agricoles en convention avec le Conservatoire du littoral sur l'entretien des haies, notamment la taille de frênes en têtard.

Du fait de leur rareté, les boisements hauts naturels (les saulaies) doivent également être préservés et, si nécessaire, confortés. La héronnière le long du bras du Migron, accueille par exemple 150 à 200 couples nicheurs d'échassiers (Héron cendré, Aigrette garzette, Grand cormoran, Cigogne blanche, etc.). A contrario, certaines plantations artificielles comme des peupleraies gagneront à redevenir des prairies humides.

► **Participer à la gestion des plans d'eau et des mares**

Si le Conservatoire du littoral et le Département n'ont pas vocation à prendre en charge la restauration, l'entretien et la gestion de l'ensemble des plans d'eau et mares, il convient d'instaurer une gestion globale favorisant l'accueil de l'avifaune (en hivernage ou en reproduction), des amphibiens ou des odonates : diagnostic lors des acquisitions, programme de restauration et d'entretien, coordination de l'entretien des mares ayant un intérêt biologique dans un contexte bocager, en lien avec la profession agricole...

► **Mettre en œuvre les modalités de veille, lutte ou régulation des espèces invasives**

Celles-ci sont malheureusement bien implantées, notamment à cause du pouvoir disséminateur du fleuve, favorisant le transport de graines : jussie présente dans de nombreux canaux et mares dans le secteur amont de l'estuaire, azolla formant des tapis denses à la surface de l'eau stagnante, cotule pied-de-corbeau, paspalum à deux épis... Même chose pour la faune, la régulation d'espèces nuisibles telles que le ragondin (qui fragilise le réseau hydraulique) est nécessaire.

Favoriser une mise en réseau des suivis

L'estuaire de la Loire fait l'objet de multiples suivis et inventaires naturalistes menés par des organismes spécialisés. Sans se substituer aux outils de chacun, il apparaît important de valoriser les données par une plus grande mutualisation pour se donner les moyens d'une gestion opérationnelle efficace.

Plusieurs axes sont envisagés : réaliser une cartographie des habitats naturels, participer au suivi des roselières, développer un suivi coordonné des passereaux paludicoles et des limicoles nicheurs, etc.

Des cœurs de nature : les Réserves de Chasse et de Faune Sauvage du Massereau et du Migron (683 ha)

La Réserve du Massereau s'étend sur 393 ha. Elle comprend «l'île» du Massereau, d'anciens bras de Loire, aujourd'hui partiellement comblés et une partie du Canal de la Martinière. Créée en 1973, elle est instituée



Réserve de Chasse et de Faune Sauvage en 1991.

Depuis 2008, la Réserve du Massereau est prolongée à l'ouest par la Réserve du Migron, située autour de l'ancien bras du Migron, sur la commune de Frossay. Près de 300 ha de milieux humides appartenant au Conservatoire du littoral y sont protégés.

Des milliers d'oiseaux stationnent sur les réserves, l'espèce phare étant la Sarcelle d'hiver avec plus de 5 000 oiseaux comptabilisés en hivernage. Il s'agit du second site national d'hivernage de la Sarcelle après la Camargue. Un camp de baguage des oiseaux paludicoles (fréquentant les roselières) y est organisé depuis les années 1980.

Ces 2 réserves sont cogérées par l'ONCFS et le Département. La gestion est formalisée par une convention tripartite avec le Conservatoire du littoral.

Améliorer le fonctionnement hydraulique par une approche coordonnée

Les aménagements hydrauliques réalisés tout au long de l'estuaire, notamment sa chenalisation, ont entraîné la modification de l'effet des marées, la diminution de la surface des vasières et des bras entre les îles, la perturbation des connexions avec les marais périphériques... Souvent déconnectées, ces « annexes estuariennes » sont pourtant un refuge pour les poissons en cas de bouchon vaseux ou de pollution. L'objectif visé consiste à élaborer un programme d'entretien coordonné du réseau hydraulique pour maintenir les usages, assurer les continuités piscicoles et préserver l'intérêt de la mosaïque écologique de l'estuaire de la Loire.



- ▶ **Préalable à toute action, une caractérisation des ouvrages hydrauliques** vise à mieux appréhender leur nature, leur état et leur fonction initiale. L'enjeu est d'aboutir à une programmation pluriannuelle des travaux, conçue avec l'ensemble des acteurs impliqués, notamment les syndicats de marais.
- ▶ **Des travaux** doivent permettre la suppression de certains verrous hydrauliques et la remise en circulation de l'eau sur certains axes, en intégrant la problématique de franchissabilité par les poissons : réfection d'ouvrages, curage du réseau hydraulique... Des réflexions sont à conduire sur l'évolution des ouvrages qui jouent un rôle clé pour les exploitants agricoles et la gestion des îles.

2

Accompagner et participer à la dynamique des acteurs du territoire

Assurer la pérennité des pratiques d'élevage dans leur diversité

L'activité agricole sur l'estuaire est majoritairement tournée vers l'élevage bovin extensif, d'où l'importance majeure des prairies, dominées par les pratiques mixtes, associant fauche et pâturage.

- ▶ **Privilégier une contractualisation avec les agriculteurs locaux pour la gestion des terrains du Conservatoire**

Le Conservatoire du littoral et le Département souhaitent pérenniser le devenir agricole de ces terrains en encourageant les systèmes d'élevage extensif du territoire et l'installation de jeunes éleveurs. Chaque parcelle agricole libérée, ou acquise libre d'occupation, fait ainsi l'objet d'une commission d'attribution associant les représentants professionnels et les élus locaux. Des conventions sont signées avec une cinquantaine d'exploitants pour les secteurs centre et amont de l'estuaire.

- ▶ **Accompagner les agriculteurs dans leur démarche environnementale** en s'assurant de la prise en compte des spécificités des prés de Loire dans la rédaction des cahiers des charges, en particulier pour la gestion extensive des prairies humides sans fertilisation.

Un travail spécifique est systématiquement mené avec les éleveurs pour adapter les modalités d'exploitation des prairies et des roselières selon les endroits : diversification des pratiques, modulation des dates d'entrée et de sortie des troupeaux, développement de bandes refuges sur les parcelles de fauche, adaptation des pressions de pâturage en fonction des terrains et de leur portance, périodicité adaptée dans la fauche des roselières, accompagnement dans les Mesures Agro Environnementales Climatiques (MAEC), etc.



- ▶ **Réaliser des aménagements pour le maintien des activités d'élevage**

Le maintien de l'élevage, notamment sur les îles de Loire, implique l'existence de chemins stables et le confortement d'ouvrages de franchissement d'étiérs ou douves. Il convient aussi d'identifier les solutions d'abreuvement du bétail (mares, réseaux d'eau) et d'accompagner les agriculteurs dans la réalisation des travaux. Enfin, la fourniture de matériel de clôture peut être envisagée, dans le cadre d'enjeux spécifiques, les agriculteurs prenant à leur charge la pose et l'entretien en vue d'une gestion sécurisée des troupeaux.



L'un des enjeux est de connecter les sites, en particulier au tracé de la «Loire à vélo»

Encadrer les activités de chasse

L'estuaire est prisé pour la chasse au gibier d'eau : la Bécassine des marais, le Canard colvert et la Sarcelle d'hiver composent l'essentiel du « tableau de chasse ». Aussi, un encadrement des pratiques est requis :

- ▶ **Bénéficier de conventions de gestion cynégétique** avec des partenaires qui constituent de véritables interlocuteurs de la gestion du site sur les deux rives de l'estuaire.
- ▶ **Participer à la coordination des opérations de régulation** en lien avec la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles de Loire Atlantique (FDGDON 44), notamment concernant le ragondin qui cause des dégâts aux berges des canaux et des douves. La régulation des sangliers, qui se réfugient fréquemment dans les roselières, est également réalisée par les partenaires cynégétiques de la gestion du site.

Permettre la découverte de l'estuaire par le grand public

Le site de l'estuaire est à ce jour relativement peu connu du grand public. Cependant, des aménagements récents lui confèrent une nouvelle attractivité : le GR3 qui emprunte la vallée de la Loire dans son intégralité, les itinéraires «Loire à vélo» ou encore l'Observatoire – passerelle de Kawamata géré par «Le Voyage à Nantes» qui attire chaque année plus de 20 000 personnes.

L'objectif est de faire découvrir l'estuaire de manière encadrée à des fins de sensibilisation, tout en tenant compte de la fragilité des milieux et des activités existantes.

Aussi, un **schéma d'ouverture** a été élaboré sur la durée du plan de gestion. Sa mise en œuvre sera progressive et dépendra de la maîtrise foncière effective des espaces concernés.

Les grandes orientations sont les suivantes :

- ▶ Terrasse panoramique au Trou bleu, anciennes carrières de granite remplies d'eau, propices à la détente, la promenade et la pêche ;
- ▶ Point d'observation au port de Rohars autrefois en contact direct avec la Loire, et aménagement d'un cheminement ;
- ▶ Point d'observation des oiseaux migrateurs à la pointe des Vases au Carnet ;
- ▶ Parcours de découverte le long de la route des Carris, un axe transversal qui permet d'atteindre la Loire depuis l'itinéraire «Loire à vélo» ;
- ▶ Observatoire ornithologique en amont de l'étié du Port de la Maison Verte à Corsept, accessible par un cheminement doux à créer.

Parallèlement, **une offre d'animations et de sorties nature** est à conforter, notamment en rive droite du fleuve. En complément, la mise en place d'une signalétique d'interprétation aux entrées de sites doit contribuer à une sensibilisation et un accueil de qualité.



*Observatoire Kawamata et sa passerelle d'accès
Lavau-sur-Loire*



Découvrir les plans de gestion du Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral a pour mission d'acquérir les espaces fragiles et remarquables des rivages français, de les protéger et de les ouvrir au public.

Construite à partir du plan de gestion complet, qui est établi en concertation avec les acteurs du territoire, cette brochure synthétise les spécificités du site et les choix effectués pour son aménagement et son entretien.

Retrouvez les brochures de la collection sur le site Internet www.conservatoire-du-littoral.fr

Téléchargez l'application mobile : <http://cloud-my-media.odolium.com/cdl/>

Mai 2017



Prairies humides et rivages de la Loire soulignés de roselières : une réflexion coordonnée sur les accès s'impose pour pérenniser les activités agricoles et permettre au public de s'approprier les paysages dans le respect des espaces naturels.

Coordination éditoriale et mise en page : Conservatoire du littoral - Markedia
Crédits photos : Conservatoire du littoral - GIP Loire Estuaire - Philippe GRANDORGE (couverture) - Alain FREYTIET (illustration p.7)
Source carte : p2 : © IGN - BD-Carthage - BD-Alt @ (Cdl - SS)
Impression sur papier recyclé

Gestionnaire



www.loire-atlantique.fr

Élaboré avec le soutien de :



www.eau-loire-bretagne.fr



www.developpement-durable.gouv.fr



Conservatoire
du littoral

www.conservatoire-du-littoral.fr

Conservatoire du littoral
Délégation Centre-Atlantique

1, quai de l'Hermione - BP 50081

17302 Rochefort Cedex

Tel : 05 46 84 72 00

centre-atlantique@conservatoire-du-littoral.fr